



C o m m u n i q u é  
d e p r e s s e

TALENTS  
**Adami**  
j a z z

## APPEL À CANDIDATURES

**Talents Adami Jazz 2021 : l'opération devient annuelle !**

**Les inscriptions seront ouvertes du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020 inclus**

**En 2021, l'Adami renouvelle son opération Talents Adami Jazz qui deviendra désormais annuelle. Cette édition reprend le nouveau modèle initié en 2019 qui proposait à un(e) jeune artiste de jazz de collaborer avec un(e) artiste de renommée mondiale de son choix.**

**L'objectif ? Créer un live inédit avec cet(te) artiste et le présenter dans les festivals internationaux partenaires : Jazz à Vienne, Jazz sous les Pommiers, Bratislava Jazz Days, Jazz à La Villette etc...**

Cette collaboration doit être à l'initiative de l'artiste qui postule afin de mettre en valeur son projet artistique. L'artiste de renom met son expérience et son talent au service du projet : il(elle) peut être musicien(e) ou chanteur(se), issu(e) de la scène jazz ou toute autre style musical (variété, classique, contemporain...), français ou étranger. N'ayez pas peur de voir grand et large !

Avant même de postuler, le(la) jeune artiste aura identifié son(sa) mentor(e), imaginé son projet dans les grandes lignes et pris contact par les moyens de son choix avec lui (elle) pour obtenir un accord de principe. L'objectif de cette collaboration est de proposer un set live inédit d'environ une heure qui sera présenté dans les festivals partenaires de l'opération.

**L'appel à candidatures sera ouvert du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020 sur le site :**

**[talents.adami.fr](http://talents.adami.fr)**

Le jury, composé de représentants des festivals partenaires et de l'Adami, annoncera le(la) lauréat(e) en juin 2020. La phase de création pourra démarrer à l'automne, puis les répétitions, avec pour objectif de démarrer les festivals au printemps 2021.

Une enveloppe financière de 20 000 € maximum sera attribuée au(à la) lauréat(e) Talents Adami Jazz afin de lui permettre de mettre en œuvre la création avec l'artiste de renom. Elle sera versée sur la base d'un budget prévisionnel cohérent avec le projet. L'Adami prendra en plus à sa charge le coût de diffusion et la promotion en partenariat avec les festivals, ainsi que les frais pour une résidence scénique de deux jours en amont du premier concert, accueillie par le festival Jazz sous les Pommiers.

### Conditions d'admission :

- 1 - C'est l'artiste ou groupe qui postule. S'il s'agit d'un groupe, celui-ci doit être constitué de 6 artistes maximum.
- 2 - Cette opération s'adresse aux artistes de jazz qui auront 39 ans maximum au 31 décembre 2021, justifiant d'expériences professionnelles préalables. Dans le cas d'un groupe, la moitié au moins devra respecter ce critère.
- 3 - Ne pas avoir été Talents Adami Jazz au titre d'une précédente édition.
- 4 - Être résident(e) français(e).

### Éléments à fournir obligatoirement :

- Une biographie de l'artiste/groupe qui postule (word, pdf)
- Une présentation détaillée du projet incluant une note artistique, le nombre de titres, etc.
- L'accord écrit de l'artiste de renom ainsi que sa disponibilité pour participer aux concerts dans les festivals partenaires (modèle proposé)
- Un budget détaillé (modèle proposé)
- Un extrait musical de l'artiste/groupe qui postule (mp3, 10 Mo maxi)
- Un lien vers vidéo de l'artiste/groupe qui postule, extrait de concert exclusivement
- Une/des photo(s) (jpeg)
- Une fiche technique et/ou des éléments techniques

**TOUS LES DETAILS RELATIFS AUX CONDITIONS DE L'OPERATION TALENTS ADAMI JAZZ SONT DISPONIBLES DANS LE REGLEMENT DISPONIBLE [ICI](#)**

### Contacts

#### Presse :

**Marie-Claude Nouy**, *My music enterprise*

[mc@mcnouy.com](mailto:mc@mcnouy.com) - 01 73 74 00 45

#### Communication :

**Caroline Buire**, *responsable de la communication événementielle de l'Adami*

[cbuire@adami.fr](mailto:cbuire@adami.fr) - 01 44 63 10 84

#### Production :

**Charlotte Decroix**, *cheffe de projet Talents Adami Jazz*

[cdecroix@adami.fr](mailto:cdecroix@adami.fr) - 01 44 63 10 07



Retrouvez toute notre actualité sur [www.adami.fr](http://www.adami.fr)

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout au long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.